DEPARTEMENT DE L'AISNE

COMMUNE DE TROSLY-LOIRE

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2-A

Plan de zonage
Ensemble du territoire

Echelle : 1 / 5000e

"Vu pour être annexé à la délibération du

approuvant le
Plan Local d'Urbanisme"

Cachet de la Mairie et
Signature du Maire :

géogram
ENVIRONNEMENT - URBANISME

GEOGRAM sarl
16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

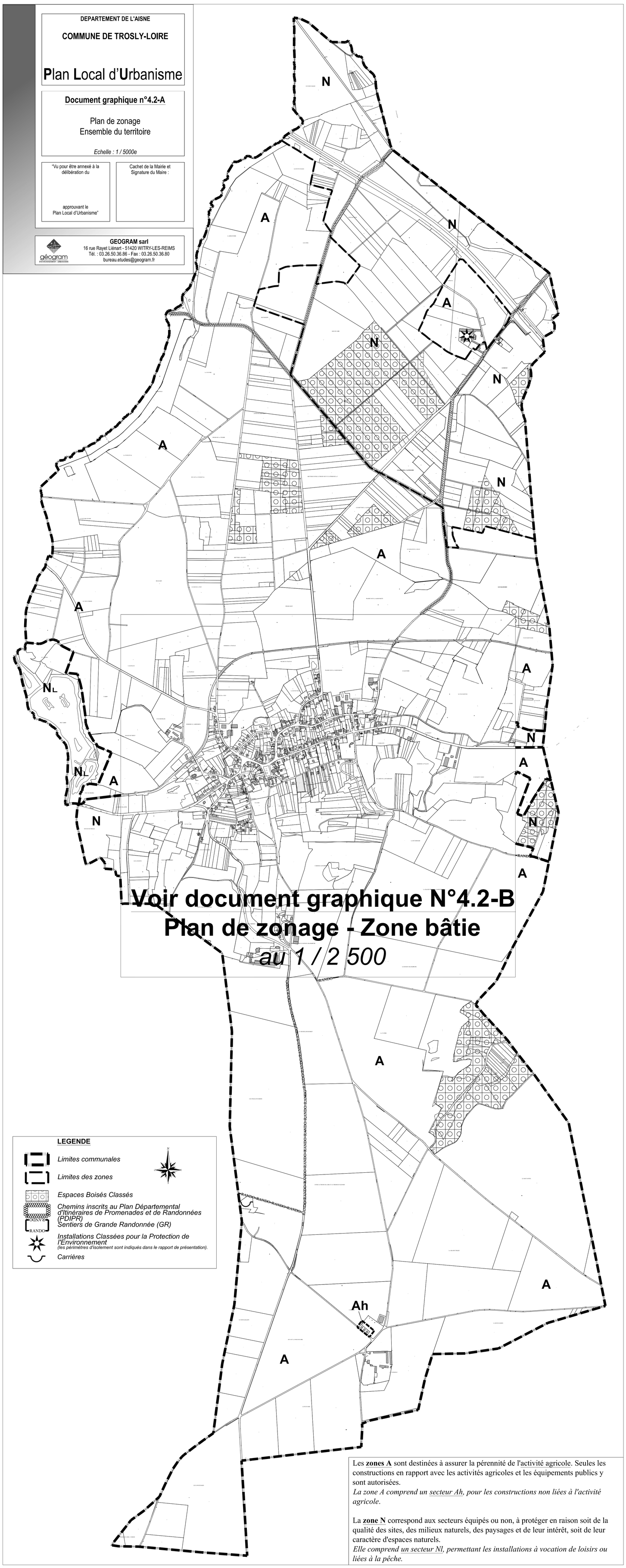

Voir document graphique N°4.2-B
Plan de zonage - Zone bâtie
au 1 / 2 500

LEGENDE

- *Limites communales*
- *Limites des zones*
- *Espaces Boisés Classés*
- *Chemins inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)*
- *Sentiers de Grande Randonnée (GR)*
- *Installations Classées pour la Protection de l'Environnement*
  (les périmètres d'isolement sont indiqués dans le rapport de présentation).
- *Carrières*

Les **zones A** sont destinées à assurer la pérennité de l'activité agricole. Seules les constructions en rapport avec les activités agricoles et les équipements publics y sont autorisées.
La zone A comprend un secteur Ah, pour les constructions non liées à l'activité agricole.

La **zone N** correspond aux secteurs équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, soit de leur caractère d'espaces naturels.
Elle comprend un secteur Nl, permettant les installations à vocation de loisirs ou liées à la pêche.